Association Suisse d'Assurances ASA

10.02.2005 - 19:25 Uhr

Assurance privée suisse: Le taux de conversion doit être rapidement abaissé

Zurich (ots) -

L'Association Suisse d'Assurances (ASA) se félicite de la recommandation adressée par la Commission LPP au Conseil fédéral d'abaisser le taux de conversion en matière de prévoyance professionnelle d'une manière plus importante que ne le prévoit la première révision de la LPP.

Le taux de conversion est trop élevé. Il est urgent de l'abaisser et de le faire avant la date prévue de 2010. L'ASA préconise, pour des produits comportant une garantie à vie, un taux de conversion de 6,0 % (comme le propose dans son rapport le groupe de travail mis en place par la Commission LPP), voire un taux plus bas.

La commission LPP recommande de revoir le taux de conversion tous les cinq ans. L'ASA pour sa part estime que le taux de conversion doit être réexaminé dans un délai maximum de cinq ans.

contact: Lucius Dürr Tel. +41/79/377'56'76 Roland Müller Tel. +41/79/220'52'29 Email info@svv.ch Internet: www.svv.ch.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100087998/100485975 abgerufen werden.